

Réunion sur la Filière Fédérale de Formation du 21 janvier 2021 en visioconférence

A l'attention de tous les présidents et correspondants de clubs du CD88

Etienne et Laurent D. ont participé à cette réunion d'information proposée par la LGETT, dirigée par Anthony Scrémin président de la CREF (Commission Régionale de l'Emploi et la Formation) et Pierre Legendre coordonnateur de l'emploi et de la formation.

En préambule un rappel sur les différents rôles de la CREF nous a été fait. Cette dernière met en œuvre les formations, contrôle la mise en application, rend compte annuellement à la CFF et rend compte des évolutions d'emplois. La CREF veille au développement personnel des bénévoles, au développement des compétences des salariés au minimum BPJEPS ainsi qu'au développement de sa structure. Cette soirée a abordé les différentes formations proposées par la LGETT, afin que nos clubs aient une orientation plus professionnelle sur les créneaux d'entraînement.

3 formations s'adressent aux entraîneurs bénévoles : Initiateur de Club (IC) - animateur Fédéral (AF) - Educateur Fédéral (EF)

2 autres sont professionnelles : la CQP - le BPJEPS pour information, une personne titulaire de la CQP peut être employée à hauteur de 360 heures maximum annuelles.

A travers une étude la LGETT s'est rendue compte que pour arriver à ouvrir les formations professionnelles, il faut un vivier de bénévoles formés à la base c'est pourquoi il n'y aura pas de rentrée pour le BPJEPS en septembre.

Formation d'Initiateur de Club : L'IC doit donner envie au pratiquant de revenir dans la salle. Formation en 14 heures théoriques + 3 heures de pratique, **l'âge minimum est de 13 ans.**

Formation d'animateur Fédéral : l'AF doit être capable d'organiser et d'animer une séance. Formation en 28 heures théoriques + 14 heures de pratique. L'IC est un pré requis, **l'âge minimum est de 14 ans.**

Formation d'entraîneur Fédéral : l'EF doit être capable d'organiser différentes méthodes d'entraînement. Formation en 35 heures théoriques + 21 heures de pratique. L'AF et l'AR sont 2 pré requis. **L'âge minimum est de 18 ans.**

La formation d'IC est organisée par le CD sous couvert de la LGETT avec un accompagnement de la ligue sur la première formation si besoin. Étant donné le contexte actuel mais également la durée de cette formation, elle pourra être découpée en visioconférence pour la partie théorique avec la validation de certains modules qui pourront être abordés lors des formations flashes proposées par la LGETT.

Suite à cette soirée, la LGETT est revenue vers nous rapidement en demandant une personne référente au sein du CD88 pour promouvoir cette formation de base. En accord avec Etienne, Laurent D. sera cette dernière, Il participera à une formation de formateur d'IC mi-février.

Pour tous renseignements complémentaires sur la formation des bénévoles de vos clubs n'hésitez pas à contacter Laurent. **Avoir des bénévoles formés aujourd'hui c'est préparer l'avenir de vos clubs demain.**